

Stockholm+50 : Une planète saine pour la prospérité de toutes et de tous – notre responsabilité, notre chance

Note conceptuelle

Le mandat de la réunion internationale Stockholm+50

Le 24 mai 2021, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la résolution 75/280¹, par laquelle elle décidait la tenue d'une réunion internationale à Stockholm les 2 et 3 juin 2022, afin de commémorer les 50 ans de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement. L'Assemblée générale a convenu du thème de la réunion internationale « Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de toutes et de tous – notre responsabilité, notre chance ». Des discussions collaboratives et multipartites seront organisées autour des trois dialogues entre dirigeants suivants :

- Dialogue entre dirigeants 1 : Réfléchir au besoin urgent de mettre en œuvre des mesures en faveur d'une planète saine et de la prospérité pour toutes et tous.
- Dialogue entre dirigeants 2 : Assurer une reprise durable et inclusive à la suite de la pandémie de coronavirus (COVID-19).
- Dialogue entre dirigeants 3 : Accélérer la mise en œuvre de la dimension environnementale du développement durable dans le cadre de la Décennie d'action et de résultats pour le développement durable.

Ces dialogues permettraient de contribuer à la réunion internationale en formulant des recommandations claires et concrètes en vue d'agir à tous les niveaux, notamment en renforçant la coopération.

Toutes les parties prenantes concernées, y compris les organisations et organes du système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales, les institutions financières internationales et les autres organismes internationaux et organisations non gouvernementales intéressés (c'est-à-dire les organisations ayant « un intérêt dans le domaine de l'environnement, les organisations de la société civile, les organisations de populations autochtones, le milieu universitaire, la communauté scientifique, les jeunes, le secteur privé et les organisations philanthropiques »), sont invitées à contribuer aux débats de la réunion internationale et à leur préparation.

Conformément à la résolution 75/326 de l'Assemblée générale², la réunion internationale comprendra une séance d'ouverture, quatre réunions plénières, trois dialogues entre dirigeants et une séance de clôture. Une réunion préparatoire se tiendra le 28 mars 2022 à New York. Comme le préconisait la résolution, la reprise de la cinquième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et la première session extraordinaire de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement pour commémorer le 50e anniversaire de la création du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont permis de contribuer à la réunion internationale³. Dans l'esprit de la résolution 75/326, la réunion et sa phase préparatoire s'articulent autour de trois principes d'engagement : **la responsabilité intergénérationnelle, la participation et les relations inclusives**, ainsi que **les possibilités de mise en œuvre**.

La priorité thématique : une planète saine pour la prospérité de toutes et tous.

La Déclaration de Stockholm, adoptée le 16 juin 1972 par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, a été **le premier document à reconnaître les liens entre le développement, la pauvreté et l'environnement**⁴. Cinquante ans après la Conférence de Stockholm, au vu des inégalités et des défis environnementaux croissants entraînant des répercussions sur le développement et le bien-être, la communauté internationale s'est réunie afin de réfléchir au besoin urgent de prendre des mesures en vue de résoudre ces problèmes. L'instabilité climatique, la perte de biodiversité, la pollution chimique, les déchets plastiques, la surabondance d'azote, la résistance aux antimicrobiens et la toxicité croissante due à la réduction et à l'altération des biens et services écosystémiques constituent des défis sans précédent pour l'humanité. En

entraînant des répercussions négatives sur la santé, en érodant les capacités et en limitant les possibilités de développement actuelles et futures, ces défis exacerbent l'insécurité humaine⁵. Les inégalités et le déséquilibre sont également criants dans l'utilisation des ressources naturelles. Les avantages économiques et les charges environnementales et sociales sont ainsi répartis de façon asymétrique entre les pays et les régions⁶. Si l'on tient compte des pressions que subit la planète, peu de pays, voire aucun, peuvent atteindre des niveaux élevés de bien-être humain d'une manière qui serait compatible avec le développement durable⁷. Au cours de la période 1990-2014, par exemple, le capital produit a augmenté à un taux annuel moyen de 3,8 %, tandis que le capital humain induit par la santé et l'éducation augmentait de 2,1 % par an en moyenne. Dans le même temps, le capital naturel a diminué à un taux annuel de 0,7 %⁸.

Le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 et la pandémie de COVID-19 ont mis en évidence la relation entre le progrès et la prospérité de l'humanité et un environnement sain. La COVID-19 a provoqué des tensions économiques et sociales sans précédent. En 2020, une forte baisse a été observée dans les trois dimensions de l'indice de développement humain (IDH) : la santé, l'éducation et le niveau de vie. La crise s'est poursuivie en 2021, les niveaux de développement humain (mesurés par l'IDH ajusté à la COVID-19) restant bien en deçà des niveaux antérieurs à la COVID-19.⁹ La dette mondiale est montée en flèche et les pays sont confrontés à divers risques financiers et économiques à long terme si ce problème n'est pas résolu¹⁰. Dans les années 1980 et 1990, on considérait généralement que l'économie, la société et l'environnement formaient les trois piliers de la société. Cependant, il est aujourd'hui clair que si l'on ne s'attaque pas aux crises planétaires, l'activité humaine compromettra à la fois l'avenir de la société et celui de l'économie, exacerbant ainsi la détresse et l'insécurité. Cette vision s'est précisée avec la crise de la COVID-19, au cours de laquelle la société a appris qu'un virus invisible pouvait nuire à la société en freinant les progrès économiques, en plongeant des millions de personnes dans la pauvreté, en affectant la stabilité sociétale et en exposant les économies pauvres et émergentes à des niveaux élevés de dette personnelle et souveraine. Les menaces planétaires, entre autres dangers, conduisent toutes à une crise systémique du développement humain et à une insécurité humaine croissante, une crise engendrant insécurité alimentaire, situations de déplacement forcé, chômage, inégalités et conflits¹¹.

La science souligne l'urgence d'une **transformation systémique des systèmes socio-économiques** grâce à des politiques modifiant les repères économiques et sociaux. Ceux-ci comprennent les outils de mesure du progrès et du bien-être, les coûts réels des produits économiques, les subventions ciblées en faveur des personnes en situation de pauvreté, la consommation durable qui s'attaque à la fois à la consommation excessive et insuffisante, les pratiques de production circulaire, les investissements dans l'éducation, l'égalité des genres et les droits des femmes¹².

Il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques permettant aux pays d'accroître leur marge de manœuvre budgétaire, d'investir dans des infrastructures durables, de reconstruire les secteurs clés et les chaînes de valeur, de créer des emplois verts et de qualité, ainsi que d'aligner les financements et les investissements effectués dans le contexte de la reprise à la suite de la pandémie de COVID-19 sur un développement durable et équitable à plus long terme.

Aujourd'hui, l'humanité doit faire un choix : nous pouvons continuer sur la voie empruntée au cours des 50 dernières années, caractérisée par une croissance déséquilibrée, une répartition inégale des richesses, une consommation et une production non durables entraînant la dégradation de la planète et une croissance des inégalités, une santé défaillante, de la méfiance et du désespoir pour la plupart et une vie agréable pour quelques-uns. Ou bien nous pouvons décider conjointement de faire une pause et d'aller de l'avant en faisant preuve d'empathie et de solidarité, d'anticipation et de prévoyance en vue d'une action collective pour un avenir meilleur. **S'appuyant sur les résultats des principaux sommets et conférences des Nations Unies dans les domaines économique, social et environnemental** (en particulier la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement¹³, le programme Action 21¹⁴, la Déclaration de Johannesburg sur le développement durable¹⁵, le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable [Plan de mise en œuvre de Johannesburg], ainsi que le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons »¹⁶), **la réunion Stockholm+50 nous offre l'occasion de faire une**

pause collective. S'il s'agit d'une **commémoration** de la Conférence de 1972, c'est également une **réflexion** sur les liens intrinsèques entre la santé de la planète, l'équité et le bien-être collectif. C'est l'**occasion** de provoquer un changement collectif dans notre façon d'appréhender les choses en élargissant la communauté des penseurs et des personnes souhaitant faire entendre leur voix. Il s'agit d'un **renouvellement de l'engagement en faveur de la notion de responsabilité**, inscrite dans la déclaration et les documents de 1972. Cependant, il s'agit avant tout d'un **appel à accélérer la mise en œuvre des engagements** pris dans le cadre de la Décennie d'action et de résultats en faveur du développement durable, notamment en matière de reprise durable, équitable et résiliente à la suite de la pandémie de COVID-19.

Les attentes : notre responsabilité et notre chance de garantir une prospérité continue pour toutes et tous

Alors que les pays œuvrent en faveur de la reprise et d'un nouveau départ suite à la pandémie et au confinement à l'échelle mondiale, Stockholm+50 offre une chance : a) **de renouer des relations de confiance** afin de renforcer la coopération et la solidarité (notamment en réinventant ensemble notre avenir à travers la participation, le partage de connaissances et de l'apprentissage¹⁷) ; b) d'accélérer les mesures entreprises à l'échelle du système pour lancer la reprise et aller de l'avant suite à la pandémie (notamment par le biais de financements innovants pour une reprise équitable¹⁸, de mécanismes permettant de lutter contre la dette grâce à une action collective ainsi que de la création d'espaces fiscaux visant à favoriser des voies de transition justes vers un développement à faibles émissions de carbone, circulaire, respectueux de la nature et résilient) ; c) d'établir des liens entre les différents programmes (en coordonnant les engagements pris lors des processus mondiaux de 2021 et 2022¹⁹ afin de renforcer la dimension environnementale du Programme de développement durable à l'horizon 2030) ; et d) **de repenser les concepts et les mesures du progrès et du bien-être** en vue de fournir de nouvelles orientations en matière de bien-être collectif.

En outre, la réunion offre l'occasion de considérer les domaines émergents en faveur d'une planète saine. Parmi les exemples possibles, citons l'universalisation du droit fondamental à un **environnement propre, sain et durable**, récemment reconnu²⁰, les droits de la **nature**, l'exploration de **systèmes de connaissances alternatifs**²¹, l'adoption à plus grande échelle de l'approche « **Une seule santé** » afin de résoudre les problèmes de santé à l'interface entre les humains, les animaux et écosystèmes, ainsi que la reconnaissance de la nécessité de tirer des enseignements d'autres cultures et paradigmes pour protéger, donner en retour et vivre de façon solidaire. Comme l'a souligné le Secrétaire général des Nations Unies, « **le bien-être et l'avenir même de l'humanité ne pourront être assurés que si, pour atteindre les objectifs vitaux communs à toutes et tous, nous nous montrons solidaires et agissons comme le ferait une grande famille mondiale** »²².

Stockholm+50 permettra d'accélérer la mise en œuvre des mesures en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et plus encore au cours des cinquante prochaines années. La réunion complétera les espaces importants qui ont été créés aux fins de la discussion et de la résolution des problèmes liés au climat, à la nature et à la pollution auxquels doivent faire face les domaines du développement et de la santé. La principale valeur ajoutée va au-delà de l'agrégation d'idées et de décisions émanant de ces processus politiques. Stockholm+50 représente une chance de penser et d'agir au-delà des problèmes individuels, en se tournant vers une approche systémique qui s'appuie sur les initiatives et accords existants et les fait passer au stade supérieur (en tenant compte des différents contextes et capacités des nations). C'est l'occasion de passer un cap important dans la façon dont nous appréhendons le bien-être, les capacités et les libertés des êtres humains et prenons des mesures en la matière, en nous concentrant sur les besoins de l'humanité au XXI^e siècle.

L'objectif principal des dialogues entre dirigeants sera la mise en œuvre de **mesures** et de **résultats** tangibles et à valeur ajoutée en faveur d'une planète saine, d'une reprise durable et équitable ainsi que de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Destinés aux pouvoirs publics et aux acteurs non étatiques, ils viseront notamment à réduire les inégalités de genre et les inégalités fondées sur le revenu, en particulier pour les groupes pauvres et vulnérables. Les dialogues devraient permettre d'établir le calendrier des ambitions au-delà du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, dans cette optique,

d'identifier les actions les plus urgentes à entreprendre afin de mettre le monde sur la voie de la réalisation d'ambitions à plus long terme. Ils viseront également à aligner la réunion Stockholm+50 et la Décennie d'action sur les discussions en cours concernant l'intendance et la prise en charge de la santé de la planète. En participant, les enfants et les jeunes peuvent fournir une interprétation « contemporaine » et s'engager en faveur de ces principes. À leur tour, les résultats de la réunion Stockholm+50 peuvent prendre la forme d'une « promesse » aux générations futures.

Les dialogues entre dirigeants serviront également à éclairer les activités de suivi de la réunion internationale, notamment le lancement éventuel d'initiatives visant à aider les pays à accélérer les progrès dans les domaines prioritaires du développement durable, qui contribuent à une planète saine pour la prospérité de toutes et tous. **Les résumés des dialogues entre dirigeants seront inclus dans le rapport de la réunion internationale.**

Notre génération a hérité d'une Terre riche en possibilités. Jamais auparavant les connaissances et la technologie n'ont offert autant de possibilités à un si grand nombre d'individus, en produisant des innovations et en accomplissant des progrès inimaginables pour les générations précédentes. Pour autant, ces possibilités s'accompagnent d'une responsabilité accrue, celle de **prendre soin de la Terre**, qui entretient la vie, et de **veiller à ce que la prospérité puisse être partagée par tous**. Les cinquante prochaines années seront décisives pour atteindre cet équilibre. La solidarité et les actions collectives sont essentielles pour réussir. Les recommandations et messages formulés dans le cadre de la réunion Stockholm+50 offriront la possibilité de marquer une étape historique de ce processus.

¹ 75/280. Réunion internationale intitulée « Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de toutes et de tous – notre responsabilité, notre chance » : <https://undocs.org/fr/A/RES/75/280>.

² 75/326. Modalités de la réunion internationale intitulée « Stockholm+50 : une planète saine pour la prospérité de toutes et de tous – notre responsabilité, notre chance » : <https://undocs.org/fr/A/RES/75/326>.

⁵ UNEP/EA.5/HLS.1.

⁴ La Déclaration de Stockholm (Conférence des Nations Unies sur l'environnement, *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement*, 1973, New York, États-Unis, disponible à l'adresse suivante : <https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N73/039/05/PDF/N7303905.pdf?OpenElement>) nous a alertés sur la nécessité d'agir pour protéger la planète de façon avisée : « Nous sommes à un moment de l'histoire où nous devons orienter nos actions dans le monde entier en songeant davantage à leurs répercussions sur l'environnement. Nous pouvons, par ignorance ou par négligence, causer des dommages considérables et irréversibles à l'environnement terrestre dont dépendent notre vie et notre bien-être. »

⁵ Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, *Résumé à l'intention des décideurs : Réchauffement planétaire de 1,5 °C*, 2018, disponible à l'adresse suivante : https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/SR15_Summary_Volume_french.pdf ;

Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, *Résumé à l'intention des décideurs : Réchauffement planétaire de 1,5 °C*, 2019, disponible à l'adresse suivante :

https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/SR15_Summary_Volume_french.pdf ; PNUE, *L'avenir de l'environnement mondial (GEO-6) : Healthy Planet, Healthy People*, 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://http://www.unep.org/fr/resources/lavenir-de-lenvironnement-mondial-geo6> ; PNUE, *Global Chemicals Outlook II: From Legacies to Innovative Solutions*, 2019, disponible à l'adresse

suivante : <https://www.unep.org/fr/resources/rapport/rapport-global-chemicals-outlook-ii-legacies-innovative-solutions> ; Groupe de scientifiques indépendant nommé par le Secrétaire général, *Global Sustainable Development Report 2019: The Future is Now – Science for Achieving Sustainable Development*, 2019, disponible à l'adresse suivante :

https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/24797GSDR_report_2019.pdf ; Groupe international d'experts sur les ressources (GIER), *Perspectives des ressources mondiales 2019 : Des ressources naturelles pour l'avenir que nous voulons*, 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.resourcepanel.org/fr/reports/global-resources-outlook> ; Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), *Anthropocene (In)Securities – Reflections on Collective Survival 50 Years After the Stockholm Conference*, E. Löwbrand et M. Möbjörk (dir.), rapport de recherche de SIPRI n° 26, Oxford, Royaume-Uni, 2021, disponible à l'adresse suivante :

https://www.sipri.org/sites/default/files/2021-09/anthropocene_insecurities.pdf.

⁶ GIER, *Perspectives des ressources mondiales 2019 : Des ressources naturelles pour l'avenir que nous voulons*, 2019. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.resourcepanel.org/fr/reports/global-resources-outlook>.

⁷ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), *Rapport sur le développement humain 2020 : La prochaine frontière – Le développement humain et l'Anthropocène*, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <http://hdr.undp.org/en/2020-report%20>.

⁸ PNUE, *Inclusive Wealth Report 2018*, 2018. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unep.org/resources/inclusive-wealth-report-2018>.

⁹ PNUD, *New threats to human security in the Anthropocene: Demanding greater solidarity*, 2020. Disponible à l'adresse suivante : <https://hdr.undp.org/sites/default/files/srhs2022.pdf>.

¹⁰ Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde : La finance au service d'une reprise équitable*, 2022.

Disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/36883/211730ovFR.pdf>.

¹¹ PNUD, *New threats to human security in the Anthropocene: Demanding greater solidarity*, 2020. Disponible à l'adresse suivante :

<https://hdr.undp.org/sites/default/files/srhs2022.pdf>.

¹² Voir les différents rapports en la matière : PNUÉ, rapports sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions ; GIER, *Perspectives des ressources mondiales 2019 : Des ressources naturelles pour l'avenir que nous voulons*, 2019, disponible à l'adresse suivante : <https://www.resourcepanel.org/fr/reports/global-resources-outlook> ; PNUÉ, *L'avenir de l'environnement mondial (GEO-6) : Healthy Planet, Healthy People*, 2019, disponible à l'adresse suivante :

<https://http://www.unep.org/fr/resources/lavenir-de-lenvironnement-mondial-geo6> ; Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, *Résumé à l'intention des décideurs : Réchauffement planétaire de 1,5 °C*, 2019, disponible à l'adresse suivante : https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/2/2019/09/SR15_Summary_Volume_french.pdf ; PNUÉ, *Global Chemicals Outlook II: From Legacies to Innovative Solutions*, 2019, disponible à l'adresse suivante :

<https://www.unep.org/fr/resources/rapport/rapport-global-chemicals-outlook-ii-legacies-innovative-solutions> ; Dasgupta, P., *The Economics of Biodiversity: The Dasgupta Review*, London: HM Treasury, 2021 ; PNUÉ, *Faire la paix avec la nature : Un plan scientifique pour faire face aux urgences en matière de climat, de biodiversité et de pollution*, 2021, disponible à l'adresse suivante :

<https://www.unep.org/fr/resources/making-peace-nature> ; Baste, I. et Watson, R., « Tackling the climate, biodiversity, and pollution emergencies by making peace with nature 50 years after the Stockholm Conference », *Global Environmental Change*, vol. 73, 2022, disponible à l'adresse suivante : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0959378022000048> ; Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 2012 : L'égalité des sexes et le développement*, 2012,

<https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/4391>, License: CC BY 3.0 IGO ; PNUD, 2020, *citation ouverte* ; Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population, *Global Population Growth and Sustainable Development*, 2022, disponible à l'adresse suivante :

https://www.un.org/development/desa/pd/sites/www.un.org.development.desa.pd/files/undesa_pd_2022_global_population_growth.pdf.

¹³ *Rapport de la Conférence sur l'environnement et le développement*, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, n° de vente E.93.I.8 et corr.), résolution 1, annexe I.

¹⁴ Ibid., annexe II.

¹⁵ *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable*, Johannesburg, Afrique du Sud, du 26 août au 4 septembre 2002 (publication des Nations Unies, n° de vente E.03.II.A.1 et corr.), chap. I, résolution 1, annexe.

¹⁶ Résolution 66/288, annexe.

¹⁷ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), *Repenser nos futurs ensemble : un nouveau contrat social pour l'éducation*, rapport de la Commission internationale sur Les futurs de l'éducation, 2021, disponible à l'adresse suivante : <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000379705>.

¹⁸ Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde : La finance au service d'une reprise équitable*, 2022, disponible à l'adresse suivante : <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/36883/211730ovFR.pdf>.

¹⁹ Concernant l'alimentation, l'énergie, le climat, la biodiversité, les produits chimiques, la pollution, les océans, la reforestation et les financements.

²⁰ Résolution 48/13 du Conseil des droits de l'homme, « Droit à un environnement propre, sain et durable », A/HRC/37/59 A/HRC/48/L.23/Rev.1 (tel que révisé à l'oral), 8 octobre 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://undocs.org/A/HRC/RES/48/13>.

²¹ Rappel de la Convention du patrimoine mondial de 1972, également un produit de la Conférence de Stockholm : UNESCO, Déclaration de Budapest sur le patrimoine mondial, 2002, disponible à l'adresse suivante : <https://whc.unesco.org/fr/documents/1334>.

²² Secrétaire général des Nations Unies, *Rapport du Secrétaire général : Notre programme commun*, 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/fr/un75/common-agenda%20>.